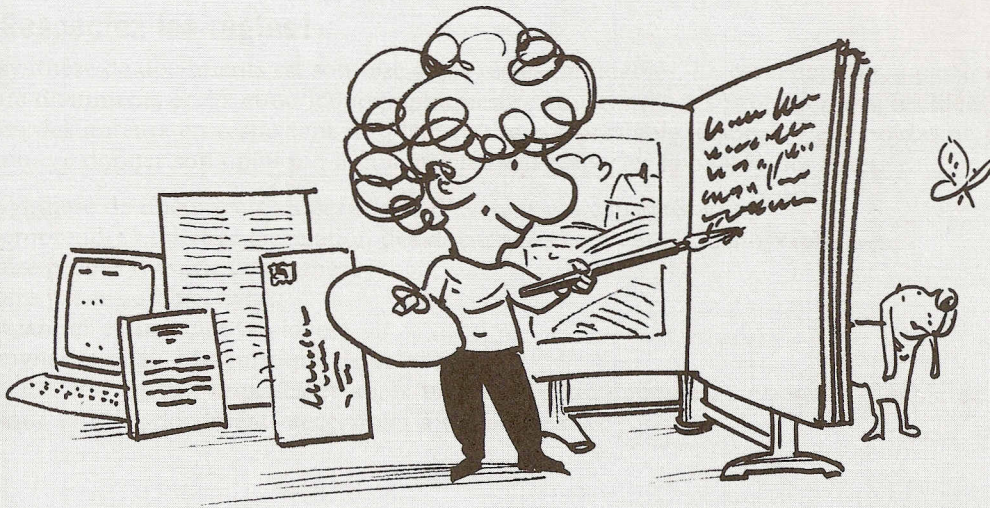


PRODUCTION ÉCRITE



Nature de l'épreuve

durée note sur
50 minutes /25

→ Épreuve en deux parties :

- synthèse à partir de plusieurs documents écrits ;
- essai argumenté à partir du contenu des documents.

Deux domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines ou sciences.

PRODUCTION ÉCRITE

Le niveau C1 (selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues*



Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue.



Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants.



Je peux adopter un style adapté au destinataire.

▶ **Présentation de la synthèse de documents : page 61.**

▶ **Présentation de l'argumentation : page 80.**

Pour vous entraîner

1. LA SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Bien réussir sa synthèse de documents

1. Gérez votre temps !

Dans le cadre du DALF C1, vous disposez de 2 heures 30 pour rédiger votre synthèse de documents et votre essai argumentatif. Étant donné que, pour la synthèse, vous avez des documents à lire, nous vous conseillons de lui réserver plus de temps. À titre indicatif, nous vous conseillons de consacrer :

- 1 heure 30 à la synthèse de documents ;
- 1 heure à l'essai argumentatif.

2. Pas de panique !

La synthèse de documents est très certainement l'exercice qui effraie le plus les étudiants en français langue étrangère, surtout lorsqu'il doit être réalisé dans le cadre d'un examen. Pourtant, cet exercice n'est pas si difficile lorsqu'on en a compris les règles. En effet, la réussite de la synthèse de documents est d'abord conditionnée par le respect strict d'une méthode de travail.

3. Respectez les règles !

La synthèse de documents est soumise à des règles immuables. Le candidat doit, à partir de plusieurs documents écrits et/ou iconographiques, restituer, avec ses propres mots, les idées essentielles des auteurs en respectant un plan qu'il a, au préalable, élaboré. Le candidat ne doit en aucun cas donner son opinion : il doit strictement respecter la pensée des auteurs.

La synthèse de documents va permettre d'évaluer vos capacités à :

- comprendre et mettre en relation des documents écrits et/ou iconographiques ;
- faire preuve d'esprit de synthèse ;
- faire preuve d'objectivité ;
- organiser et articuler vos idées ;
- soigner la qualité linguistique de votre français.

Une fois les règles comprises et après un certain entraînement, vous serez capable de traiter presque tous les documents accessibles à votre niveau.

Le sujet de la synthèse de documents

Les consignes de la synthèse de documents sont toujours les mêmes. Ce sont les documents à partir desquels vous devrez réaliser votre synthèse qui changent. Cette consigne ressemble à :

Vous ferez une *synthèse* des documents proposés, en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un *titre* à votre synthèse.

Attention ! Vous devez *rédigier un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots: est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre des espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot; « un bon sujet » = 3 mots; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

Les documents de départ sont généralement tirés de la presse écrite et il s'agit le plus souvent d'articles d'opinion (argumentatifs) ou informatifs, de tableaux, de graphiques ou de caricatures. Il est important de noter que les documents qui constituent le sujet ne proviennent pas tous de la même source journalistique et ne sont pas nécessairement datés de la même année. Les documents déclencheurs (les documents à partir desquels vous devrez réaliser votre travail) ont une longueur totale comprise entre 800 et 1 200 mots. La consigne vous indiquera clairement le nombre de mots.

3 Les critères d'évaluation de votre travail

Votre travail sera évalué à partir de deux grands groupes de critères :

1. le respect des règles de la synthèse de documents (sélection et reformulation des idées essentielles, mise en commun des documents, organisation de votre travail) ;
2. les qualités linguistiques de votre travail.

Ces deux groupes possèdent chacun des critères spécifiques. Voici deux tableaux qui vous permettront :

- d'identifier les critères d'évaluation utilisés par les correcteurs ;
- de comprendre à quoi ils correspondent ;
- d'identifier les améliorations que vous pouvez apporter à votre travail.

Tableau 1. Le respect des règles de la synthèse de documents

Quels sont les critères utilisés par le correcteur pour évaluer votre production ?	Que devez-vous faire pour répondre correctement à ces critères ?
Respect de la consigne	<ul style="list-style-type: none"> • Lisez et relisez la consigne : attention au nombre de mots exigés. • Prenez le temps, au début de votre travail, de faire un plan et, pendant la rédaction de votre travail, de le respecter scrupuleusement. • Soyez certain de bien connaître les règles générales de la synthèse de documents*. • Gardez-vous un laps de temps suffisant, en fin de rédaction, pour compter les mots de votre production.
Compréhension et reformulation	<ul style="list-style-type: none"> • Lisez et relisez les documents pour être certain de bien en saisir le sens. • Assurez-vous de dégager un thème unique qui englobe toutes les idées essentielles des documents. • N'oubliez aucune idée essentielle. • Faites bien la différence entre les éléments essentiels et les éléments superflus du document. • Faites preuve d'esprit de synthèse : allez directement à l'essentiel ! Ne prenez pas le risque de vous perdre dans des explications superficielles, inutiles et hors sujet. • Ne recopiez pas de phrases du document. Utilisez vos propres mots. • Réemployez les mots clés. • Vos idées doivent toutes être liées au thème général (idée centrale, problématique) du sujet.

* Un paragraphe complet est consacré aux règles fondamentales de la synthèse de documents (voir p. 64).

Organisation du plan	<ul style="list-style-type: none"> Faites preuve de logique : traitez une idée essentielle par paragraphe. Vous éviterez ainsi les répétitions. Faites preuve de concision : choisissez des idées essentielles suffisamment distinctes et éloignées les unes des autres. Vous éviterez ainsi les redondances et les incohérences.
Cohérence et articulation des idées, des opinions et des illustrations	<ul style="list-style-type: none"> Soignez votre présentation : détachez bien physiquement votre introduction, les différents paragraphes de votre développement et votre conclusion. Utilisez autant que possible des connecteurs, des marqueurs de relations pour articuler les idées entre elles. Attention cependant ! Choisissez exclusivement des connecteurs dont vous connaissez la signification. Sinon, vous risqueriez de produire un travail incohérent. Utilisez aussi suffisamment de conjonctions de coordination pour articuler vos phrases les unes avec les autres.

Tableau 2. Les qualités linguistiques de votre travail

Quels sont les critères utilisés par le correcteur pour évaluer votre production ?	Quelles sont les règles grammaticales que vous devez suffisamment maîtriser pour répondre correctement à ces critères ?
Degré d'élaboration des phrases	<ul style="list-style-type: none"> Les temps verbaux (conjugaison et utilisation) : notions du présent, du passé et du futur. Les modes et les notions qui y sont rattachés : comment exprimer la condition, les sentiments, la volonté, le doute, l'opinion, le jugement, la déclaration, la nécessité, l'hypothèse, la nuance, l'opposition, la comparaison... Les pronoms personnels (sujets et objets) : leur utilisation et leur place dans la phrase. Les prépositions.
Maîtrise du vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> Le lexique (noms, adjectifs, adverbes, verbes) : votre connaissance du lexique doit correspondre à votre intention d'énonciation. C'est-à-dire que vous devez maîtriser un nombre suffisant de mots, de termes et d'expressions (idiomatiques ou non) afin de faire correctement passer votre message. Votre lexique doit être en adéquation avec le ton que vous désirez donner à votre essai.
Étendue du vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> Votre lexique doit être suffisamment riche pour éviter les répétitions.
Morphosyntaxe	<ul style="list-style-type: none"> Les accords en genre et en nombre : noms, pronoms, adjectifs, participes passés. Les conjugaisons verbales : terminaisons verbales en fonction des temps et des modes utilisés. Les terminaisons verbales : terminaisons des infinitifs, des participes passés et des verbes conjugués.
Orthographe	<ul style="list-style-type: none"> L'orthographe usuelle : connaissance suffisante des règles orthographiques (par exemple, les doubles consonnes, les accents...).
Ponctuation	<ul style="list-style-type: none"> Les majuscules : n'oubliez pas les majuscules (devant les noms propres, les titres...). La ponctuation : votre travail doit être ponctué (ni trop, ni trop peu). La ponctuation : <ul style="list-style-type: none"> – facilite la lecture d'un essai ; – donne de la cohérence à votre travail ; – permet d'éviter les phrases trop longues (qui risquent d'être incohérentes, voire difficilement compréhensibles).

Considérez ce tableau comme un aide-mémoire. Mettez toutes les chances de votre côté : respectez scrupuleusement tous les critères qui y figurent.

4

La méthode de travail

Votre synthèse de documents, dans son ensemble, sera composée :

- d'une courte introduction ;
- d'un développement*.

L'exercice de la synthèse de documents ne se limite pas à sa rédaction. Vous devrez obligatoirement, avant de vous lancer dans le travail de rédaction, effectuer un travail de repérage d'idées dans les documents supports, et élaborer un plan. Rappelez-vous que vous devez respecter la pensée des auteurs. Vous n'êtes donc pas autorisé à donner votre opinion. Restez objectif!

Afin de vous faciliter la production de cet exercice, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes :

1. Lecture des documents

La lecture des documents déclencheurs doit se faire de façon attentive. Cette première étape est capitale car vous devez lire plusieurs documents et vous ne pouvez pas vous contenter pas d'une seule lecture! Cette étape vous permettra d'éviter les faux-sens ou, plus grave encore, les hors-sujets.

Il est fort possible, cependant, que vous ne compreniez pas tous les mots ou toutes les expressions utilisées dans le document. Ne paniquez pas, ne vous avouez pas vaincu! Essayez d'abord de comprendre le sens global, essayez de porter votre attention sur le contexte, et poursuivez votre lecture.

Ne voyez pas cette étape comme une montagne infranchissable. Consacrez-lui le temps nécessaire!

2. Repérage des éléments

Pour l'exercice de la synthèse de documents, le travail de repérage des éléments essentiels et secondaires est capital. Il comporte, en outre, une caractéristique importante : il est obligatoire de rapprocher les documents les uns des autres. C'est-à-dire que les éléments essentiels et secondaires que vous aurez repérés doivent, la plupart du temps, être présents dans plusieurs documents.

Durant vos lectures (et pas simplement au cours de la première lecture), il sera nécessaire, qu'à partir des documents supports, vous dégagiez les éléments suivants :

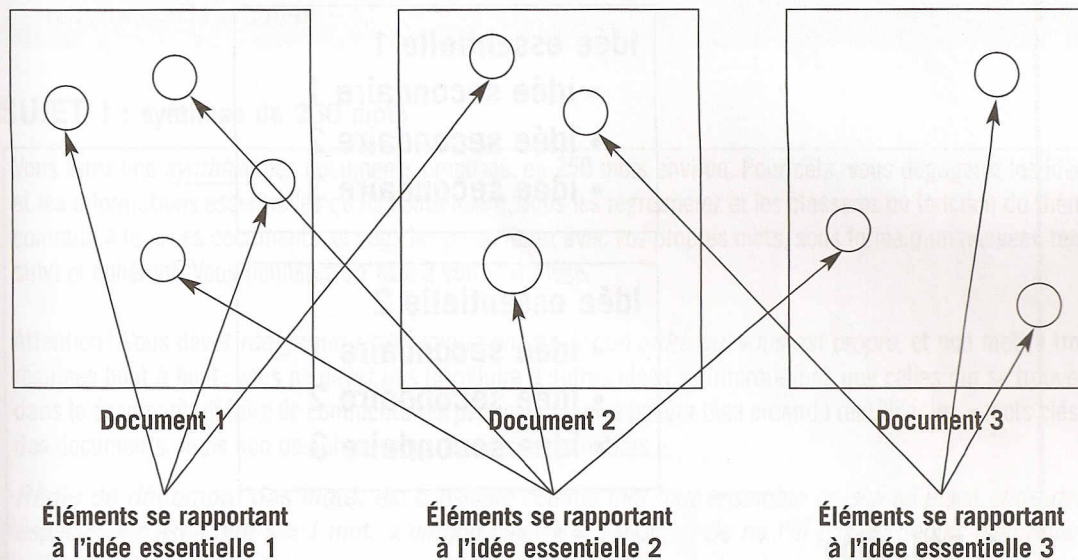
- **Les idées essentielles :** elles doivent contenir les informations nécessaires à la compréhension de chacun des documents qui sont proposés. Elles peuvent différer légèrement d'un document à l'autre. Cependant, c'est à vous de faire le tri afin de relever des idées essentielles qui, d'une façon ou d'une autre, se retrouvent dans différents documents (il n'est pas nécessaire que toutes les idées essentielles se retrouvent dans tous les documents, mais il doit y avoir des idées qui se recoupent entre les documents proposés). Durant votre travail de rédaction, ces idées essentielles, une fois développées, doivent restituer le sens général des documents sans qu'une seule information importante ne soit mise de côté. Ce sont les idées essentielles (de deux à quatre) qui vont vous servir à structurer votre travail et à élaborer les grandes parties (parties principales) de votre plan.
- **Les idées secondaires :** elles permettent de soutenir, d'illustrer le développement, au moment de la rédaction de votre travail, de chacune des idées essentielles. Comme pour les idées essentielles, des idées secondaires peuvent se retrouver dans divers documents. Si les idées essentielles peuvent être comparées au squelette de votre compte rendu, les idées secondaires en constituent le muscle.
- **Le thème général :** le thème général doit englober, réunir, regrouper toutes les idées essentielles de tous les documents : les idées essentielles doivent donc toutes, sans exception, y être rattachées. Le thème général doit apparaître clairement dans votre introduction, lorsque vous en serez à la phase de rédaction.

* Il n'y a pas de conclusion dans une synthèse de documents, sauf si cela est spécifiquement demandé dans la consigne. Dans le cadre de l'examen du DALF C1, la conclusion n'est pas demandée ; vous ne devez donc pas en faire.

• **Les mots clés** : ces mots, pris de façon isolée, doivent tous être rattachés au thème général. L'étape de repérage des mots est à placer là où elle vous convient le mieux. Généralement, le repérage des mots clés se fait au fur et à mesure des lectures.

Tous ces éléments ne peuvent apparaître qu'à force de relectures. Ils ne vont certainement pas vous sauter aux yeux à la première lecture. Il vous appartient, à l'aide d'un stylo, tout au long de vos lectures, de souligner, encadrer, surligner, entourer ces différents éléments. C'est grâce au travail de repérage que vous pourrez, ensuite, élaborer votre plan. Il s'agit d'une étape primordiale.

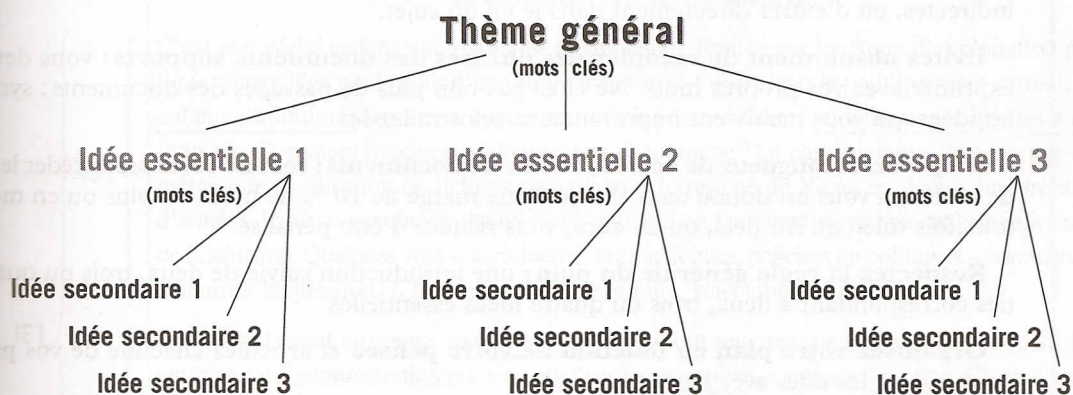
Nous pouvons schématiser l'étape de repérage de cette manière :



Une fois ce premier travail réalisé, vous pouvez :

- réunir toutes les idées essentielles sous un thème général unique ;
- repérer des idées secondaires permettant d'illustrer, de définir ou de soutenir chacune des idées essentielles.

Lorsque vos idées sont classées et hiérarchisées, vous pouvez réaliser un schéma de ce type :



Il est important, en marge du travail de repérage que vous effectuez (mots clés, thème général, idées essentielles, idées secondaires), d'isoler toutes les informations qui n'apportent rien à la compréhension générale du document et qui ne font que l'illustrer. N'oubliez pas que vous devez respecter un nombre défini de mots. C'est ainsi que vous ferez preuve, également, d'esprit de synthèse.

La moitié du travail de la synthèse de documents est effectuée à la fin de cette étape.

3. Élaboration du plan

Le repérage des idées essentielles et des idées secondaires va vous permettre d'élaborer relativement rapidement votre plan. Attention ! C'est à vous d'ordonner et d'articuler les idées essentielles que vous avez sélectionnées.

Nous vous conseillons de mettre sur papier votre plan en évitant de faire des phrases trop longues : contentez-vous de nommer vos idées essentielles et vos idées secondaires. Chacune des idées essentielles sélectionnées correspondra à une partie, donc à un paragraphe.

Votre travail doit ressembler au schéma suivant :

Introduction

Idée essentielle 1

- idée secondaire 1
- idée secondaire 2
- idée secondaire 3

Idée essentielle 2

- idée secondaire 1
- idée secondaire 2
- idée secondaire 3

4. Rédaction

Règles générales

N'oubliez pas de respecter les règles générales de la synthèse de documents tout au long de votre rédaction.

- **N'utilisez jamais la première personne du singulier et du pluriel** (je, nous) : vous rendez compte de la pensée d'un ou plusieurs auteurs, vous rapportez les propos essentiels des documents qu'ils ont rédigés. Il vous appartient donc de trouver des formules impersonnelles, indirectes, ou d'entrer directement dans le vif du sujet.
- **Évitez absolument de recopier des phrases des documents supports** : vous devez vous exprimer avec vos propres mots. Ne citez pas non plus de passages des documents : synthétisez les idées qui vous paraissent importantes et reformulez-les.
- **Respectez la longueur de votre synthèse de documents** : vous ne devez pas excéder le nombre de mots qui vous est donné dans le sujet (une marge de 10 % de mots, en plus ou en moins, est toutefois tolérée). Au-delà, ou en deçà, vous risquez d'être pénalisé.
- **Respectez la règle générale du plan** : une introduction suivie de deux, trois ou quatre parties correspondant à deux, trois ou quatre idées essentielles.
- **Organisez votre plan en fonction de votre pensée** et articulez chacune de vos parties et de vos idées les unes avec les autres.
- **Facilitez la lecture de votre compte rendu à votre lecteur** (un correcteur, votre professeur) : présentez correctement votre synthèse de documents (chaque partie doit être détachée des autres par une ligne ; l'introduction doit aussi être isolée).
- **Chacune de vos idées doit être traitée dans une partie bien spécifique** : lorsque vous passez à une partie suivante, vous devez y exposer une idée différente, et ainsi de suite.

2. EXEMPLE DE SUJET DE SYNTHÈSE DE DOCUMENTS TRAITÉ INTÉGRALEMENT

Nous traiterons ici une synthèse de documents en fonction de la méthode qui vous a été proposée dans les pages précédentes. Les étapes suivantes ont été respectées :

- lecture des documents ;
- repérage du thème général, des mots clés, des idées essentielles et des idées secondaires ;
- élaboration d'un plan ;
- rédaction ;
- relecture de la synthèse.

SUJET 1 : synthèse de 250 mots

Vous ferez une *synthèse* des documents proposés, en 250 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un *titre* à votre synthèse.

Attention ! Vous devez *rédigier un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots: est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots

- Les mots soulignés correspondent aux mots clés repérés durant la lecture.
- Les accolades correspondent aux idées essentielles (IE) et aux idées secondaires (IS).

Document 1

L'origine des délinquants

C'est une vérité cadencée par la loi républicaine, limitée par le risque d'exploitation politique, verrouillée par la peur d'une stigmatisation et étouffée par le politiquement correct. Les enfants d'immigrés sombrent apparemment plus souvent dans la délinquance que les autres Français. Comment évoquer sereinement ce phénomène ? Le passé colonial de notre pays, de même que l'utilisation de fichiers raciaux sous le régime de Vichy et, depuis une trentaine d'années, le discours xénophobe du Front national ne facilitent guère une analyse rationnelle de la situation. Quelques voix – sociologues, criminologues, policiers ou politiques – commencent à aborder la question. *L'Express* a tenté de le faire, sans tabou ni idéologie.

Les voyants sont au rouge, mais les statistiques sont muettes sur le sujet. Le seul distinguo autorisé par l'administration porte en effet sur la nationalité, et non sur l'origine. Chaque année, les étrangers représentent environ 20 % des délinquants. Mais les chiffres masquent une réalité autrement plus dérangeante, plus difficile à cerner aussi. Longtemps, on a cherché à cacher, maladroitement, la surreprésentation des enfants de l'immigration, pourtant visible, au motif qu'ils sont d'abord des enfants de la France. Sous le gouvernement Jospin, des consignes non écrites ont même été passées aux services de communication de la police. « On nous demandait de ne citer aucun prénom, se souvient un communicant de l'époque. C'était considéré comme trop stigmatisant. » [...]

- IE1 { IS2 { À quoi ressemblent les délinquants de tous les jours ? Pour le savoir, il suffit de se plonger dans un fichier méconnu, baptisé « Canonge », qui comporte l'état civil, la photo et la description physique très détaillée des personnes « signalisées » lors de leur placement en garde à vue. Grâce à cette base de données présentée à la victime, celle-ci peut espérer identifier son agresseur. Or, ce logiciel, réactualisé en 2003, retient aujourd'hui 12 « types » ethniques : blanc-caucasien, méditerranéen, gitan, moyen-oriental, nord-africain-maghrébin, asiatique-eurasien, amérindien, indien, métis-mulâtre, noir, polynésien, mélanésien.
- IE2 { IS3 { Cet outil est à manier avec prudence. D'abord, parce que, même si le Canonge est légal, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) interdit d'exploiter ses renseignements à d'autres fins que celle de la recherche d'un auteur présumé. Ensuite, parce qu'il ne dit rien de la nationalité et de l'origine de l'individu – qui peut être français depuis plusieurs générations malgré un physique méditerranéen, par exemple. Enfin, parce que les mentions sont portées par l'officier de police, avec la part de subjectivité que cela suppose.
- Laurent Chabrun, Éric Pelletier, Romain Rosso, *L'Express*, 9 février 2006

Document 2

Criminalité : comment font les autres ?

Approche « communautariste » ou refus de toute distinction : des États-Unis à nos voisins européens, chaque pays a sa méthode pour chiffrer la criminalité.

- IE2 { IS1 { [...] Aux États-Unis, le Bureau des statistiques, un organisme qui dépend du département de la Justice, restitue de manière très détaillée le visage de la criminalité. Autant de données qui, dans l'esprit de l'administration, doivent assurer l'égalité des groupes face à la loi et faciliter la lutte contre la discrimination. C'est d'ailleurs le *US Census Bureau* qui fixe les critères de classification de la population : Blancs, Afro-Américains, Asiatiques, Indiens d'Amérique et originaires d'Alaska, Hawaïens et autres personnes originaires des îles du Pacifique, Hispaniques et Latinos, Blancs non hispaniques, ou métis. Les nomenclatures ont constamment évolué depuis deux siècles, au fur et à mesure des transformations démographiques, sociales et politiques de la société. [...]
- IE2 { IS1 { La même approche « communautariste » prévaut en Grande-Bretagne. Le recensement de la population de 2001 intègre l'origine ethnique des personnes interrogées (Blancs, Indiens, Pakistanais, originaires du Bangladesh, Noirs originaires d'Afrique, des Caraïbes ou d'autres pays...). Depuis avril 1996, les policiers ont d'ailleurs l'obligation de mentionner l'appartenance des personnes contrôlées et mises en garde à vue à une communauté. [...] Les chiffres ne sont pas contestés sur le fond, mais leur interprétation suscite des controverses. Récemment, une association de policiers noirs s'est appuyée sur ces statistiques pour dénoncer le racisme dont feraient preuve leurs collègues.
- IE2 { IS1 { La pratique de nombreux pays d'Europe continentale s'oppose aux modèles anglo-saxons. En Allemagne comme en France, les statistiques n'établissent de distinction qu'entre nationaux et étrangers. En 2004, 19,3 % des auteurs présumés de délits (hors infractions spécifiques à l'immigration, comme l'infraction au droit d'asile) n'étaient pas allemands. [...] Certaines enquêtes spécifiques se sont penchées sur l'origine, et non plus la nationalité, de jeunes auteurs de violences. Une étude de l'Institut de criminologie de Basse-Saxe, réalisée en mars 2005 dans les écoles, révèle que près de 75 % des actes recensés impliquent des élèves d'origine immigrée (dont les deux parents ne sont pas allemands), en tant qu'auteur ou victime.
- IE2 { IS2 { En Italie, le problème spécifique de l'origine des délinquants ne semble pas se poser : on ne connaît de toute façon pas ici de phénomène massif de deuxième génération. En 1970, le pays

IE2

IS2

ne comptait que 140 000 étrangers. Ils sont aujourd'hui 3 millions, soit 4,8 % de la population. [...] En Espagne aussi, l'immigration représente un phénomène très récent. En 1998, le pays ne comptait que 600 000 étrangers. Ils sont aujourd'hui plus de 4 millions (soit 9 % de la population). Là non plus, l'administration ne fait pas de distinction entre ses nationaux.

Baptiste Aboulian (à Londres), Philippe Coste (à Washington), Vanja Luksic (à Rome), Blandine Milcent (à Berlin) et Cécile Thibaud (à Madrid), *L'Express*, 9 février 2006.

Document 3

Hausse de la violence contre les personnes

[...] Jamais la photographie de la délinquance et de la criminalité en France n'avait enregistré une hausse aussi forte des violences perpétrées contre des personnes. [...]

IE1

IS2

« L'outil statistique » utilisé pour mesurer la délinquance et la criminalité a été mis en place par l'OND (Observatoire national de la délinquance), organisme dit « indépendant », composé de criminologues et de scientifiques, et a clarifié une méthode de comptage qui datait de 1972. Certaines voix estiment que cet outil ne reflète pas la vraie délinquance du pays. « Les chiffres sont mauvais pour le gouvernement, mais la réalité l'est encore davantage », estime la secrétaire nationale du PS à la sécurité, Delphine Batho. [...]

IS3

De son côté, le ministre de l'Intérieur veut affiner sa méthode statistique en faisant apparaître « l'origine ethnique » des personnes mises en cause. Cette idée l'oppose au criminologue Alain Bauer, président de l'OND, qui « doute de l'intérêt » d'un tel fichier ethnique. Pour Nicolas Sarkozy, « il faut faire de la transparence. Il n'y a aucune raison de dissimuler un certain nombre d'éléments qui peuvent être utiles à la compréhension de certains phénomènes ». Mais Alain Bauer met en garde : « la création d'un fichier "ethnique" pourrait certes ouvrir des perspectives en termes d'analyse – on constate aux États-Unis qu'aux deux tiers les Blancs tuent les Blancs, les Noirs tuent des Noirs et les Asiatiques des Asiatiques, ce qui témoigne d'une communautarisation des phénomènes criminels – mais elle aurait un grand nombre d'effets pervers. »

IE2

IS3

« S'il s'agit de rechercher des criminels, le fichier Canonge existe déjà : quand vous êtes agressé par quelqu'un, vous donnez aux policiers un maximum d'éléments pour l'identifier, du genre "il est blond" ou "il était de type asiatique" », explique Alain Bauer. « Il y a une réalité démographique : les jeunes mâles sont davantage représentés dans les populations issues de l'immigration et, par définition, sont plus remuants que les vieilles dames. » Mais « en matière de criminalité, poursuit-il, c'est le criminel qui explique le crime, pas ses origines ethniques, culturelles ». Et de conclure : un tel appareil statistique semblerait « poser plus de problèmes qu'il n'en résout ». [...]

Gaëtane de Lansalut, article publié sur le site de RFI, 14 février 2006.

Proposition de plan

Thème général	→	Comment définir le profil des délinquants?
Idée essentielle 1	→	Le modèle français
Idée secondaire 1	→	Quelle est la situation actuelle?
Idée secondaire 2	→	Quels sont les moyens?
Idée essentielle 2	→	D'autres modèles
Idée secondaire 1	→	Le modèle anglo-saxon
Idée secondaire 2	→	Des modèles d'Europe continentale
Idée secondaire 3	→	Les limites de ces modèles

Proposition de traitement

Les mots clés les plus importants sont repris dans ce travail et sont soulignés afin que vous puissiez les identifier facilement.

Une enquête menée par *L'Express* en 2006 et un article publié sur le site Internet de RFI abordent le délicat problème du profil ethnique des délinquants dans certains pays occidentaux. La France connaît, depuis plusieurs années, une hausse de la délinquance, surtout chez les Français d'origine étrangère. Ce phénomène est lié à diverses causes qui sont souvent difficiles à comprendre même si les spécialistes l'expliquent par des événements historiques et par l'analyse d'un climat politique quelquefois xénophobe. Il est cependant difficile de connaître avec précision le profil ethnique des délinquants étant donné que les statistiques sur l'origine ethnique sont interdites par la loi. Cette situation est décriée par l'actuel ministre de l'Intérieur qui souhaiterait abroger cette loi restrictive afin de mieux comprendre les phénomènes qui sont à l'origine de la délinquance. La police peut toutefois avoir accès à des informations sur l'origine ethnique des criminels, mais uniquement à des fins d'enquête.

En revanche, dans certains pays anglo-saxons, notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis, la classification des délinquants est officiellement « communautariste », c'est-à-dire que les criminels sont fichés et recensés en fonction de leur couleur de peau et de leur origine ethnique. D'autres pays européens, comme l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie, ne disposent pas de chiffres concernant l'origine ethnique des délinquants, soit parce que l'immigration est un phénomène trop récent, soit parce que la loi restreint l'identification, notamment la distinction entre les nationaux et les étrangers. Que ce soit dans les pays communautaristes ou non, de nombreuses voix, même celles de policiers, s'élèvent contre cette classification ethnique, à des fins statistiques ou non, car elle ne permet pas de s'attaquer aux vraies raisons du crime et engendre des comportements racistes.

Nombre de mots : 275 (240 mots demandés dans la consigne, 275 mots maximum autorisés : règle des 10 % en plus ou en moins).

Vers l'épreuve

1. RÉDIGER UNE SYNTHÈSE À PARTIR DU PLAN PROPOSÉ

Nous vous proposons maintenant un traitement partiel de deux synthèses de documents. Les étapes suivantes ont été traitées :

- le repérage des mots clés, des idées essentielles et des idées secondaires ;
- l'élaboration d'un plan.

Il vous appartient, à partir du plan proposé, de procéder à la dernière étape : la rédaction.

Consignes pour tous les sujets

Vous ferez une *synthèse* des documents proposés, en x^* mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous donnerez un *titre* à votre synthèse.

Attention ! Vous devez *rédigier un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

SUJET 2 : synthèse de 250 mots

La répartition des idées essentielles et des idées secondaires est indiquée dans le plan proposé ci-après.

Document 1

Le mariage religieux reste une force

[...] C'était il y a huit ou dix ans, dans une église romane, gothique ou... plus banale. Et là, devant une assemblée, plus ou moins croyante, mais dans tous les cas, joyeuse et chaleureuse, entourés de témoins choisis le plus souvent avec soin parmi leurs amis, ils se sont unis « pour toujours ». Selon la formule consacrée, ils se sont donné le sacrement de mariage.

Selon le père Dominique Salin, jésuite, « il demeure encore une petite minorité de jeunes qui se marient à l'église d'abord et avant tout parce que chez eux c'est comme cela que cela se fait, par respect de la tradition. Ce seront les mêmes qui, en cas d'éventuelles difficultés, ne se poseront même pas la question de la séparation, quitte à souffrir ensemble, parce que là encore, le respect de la parole donnée fait partie de la culture familiale ». Reste que la grande majorité des jeunes couples qui ont demandé le mariage religieux l'ont fait parce que l'idéal de vie conjugale et familiale proposé par l'Église avait un sens pour eux.

* Le nombre de mots vous est précisé au début de chaque groupe de documents.

Et puis, la vie a repris son cours. Plutôt en accéléré qu'au ralenti. Comme pour tous les autres couples, la famille s'est agrandie. Ce fut alors beaucoup de bonheur mais aussi de la fatigue, des tracas quotidiens et parfois quelques sérieux problèmes à résoudre. Pour d'autres, à l'inverse, l'enfant espéré, et le plus souvent programmé, n'est pas venu. Une épreuve toujours douloureuse pour le couple à peine constitué mais qui a grandi dans une société dont les pouvoirs sur la vie et la mort sont devenus exorbitants. C'est aussi la vie professionnelle qui, en deux temps trois mouvements, a décliné ses aléas... peut-être en trop plein, peut-être en trop peu, faisant parfois quelques dégâts au passage.

Il y a eu les premiers choix, les premières décisions et orientations, voire renoncements. Autant d'événements forts qui auront orienté les premières années de la vie du couple. Bref, comme le souligne Nadine Grandjean, du cabinet de conseil conjugal Raphaël (diocèse de Paris), « en dix ans, la désidérialisation fait son œuvre, place à la réalité ! Tous les couples y passent, même si quelques-uns jouent la politique de l'autruche ».

Comment, face à ce retour à la réalité, les couples qui se sont engagés avec ferveur et conviction dans la voie du mariage chrétien réagissent-ils ? Autant de couples, autant de réponses, bien sûr. Mais à regarder de plus près et surtout à écouter ces jeunes couples, on s'aperçoit que leur manière de réagir aux premiers soubresauts de leur vie conjugale et familiale dépend, pour une part, de la préparation au mariage qu'ils ont reçue [...].

En témoignent Paula et Antonio : « Nous savons très bien que le sacrement de mariage n'est pas une garantie contre ce qui peut rendre la vie de couple et de famille parfois difficile ou pesante. Les risques du divorce ne sont pas réservés aux couples non chrétiens. Nous étions lucides sur ce point quand nous nous sommes mariés et nous le restons. » Un réalisme que l'on peut attribuer à une meilleure compréhension du sacrement de mariage mais aussi au fait que, parmi ces jeunes mariés, certains sont issus de parents chrétiens qui ont divorcé. La première génération dans l'Église. Ni garantie, ni assurance tous risques, le sacrement de mariage représente cependant chez beaucoup une valeur forte. [...]

Agnès Auschitzka, *La Croix*, 17 juin 2003.

Document 2

L'intégration par l'amour

[...] En 1999, 30 000 mariages mixtes – entre époux français et étranger – ont été célébrés, soit plus d'une union sur dix. [...] Pourtant, le couple mixte semble une aberration sociologique. Un pied de nez à la règle dominante de l'« homogamie » : toutes les enquêtes démographiques montrent que les Français(es) se marient plutôt dans le même milieu – les trois-quarts des couples sont de même origine et de même groupe social – selon l'adage « Qui se ressemble s'assemble ». Au contraire, les unions mixtes appartiennent deux individus que tout – ou presque – devrait séparer : culture, religion, couleur de peau, voire traditions culinaires. [...] Le lien, d'autant plus fort que tout oppose les promis, supposerait même une démarche volontariste : « Ce type d'union est toujours très intense, explique le psychanalyste Malek Chebel. En général, il y a un surinvestissement de l'autre. Quand cela se passe bien, c'est une idylle néoromantique : il y a une fascination, un engagement émotionnel parfois quasi pathologique auprès du partenaire, dont on projette une vision sublimée. [...] l'investissement est d'autant plus fort que, la plupart du temps, chacun des partenaires doit faire face à la désapprobation – voire à l'hostilité – des parents et vit sa relation comme une aventure à contre-courant. Le foyer mixte peut être le lieu privilégié où s'expérimente la tolérance à la différence, mais aussi un amplificateur des conflits interculturels et des malentendus. Quand les choses se gâtent, le traumatisme est plus fort et l'échec vécu d'autant plus durement. » [...]

La rupture se joue presque toujours autour de l'éducation des enfants ou de la religion. « Ce genre de mariage suppose un déminage quotidien, observe Malek Chebel. En général, le mariage mixte pousse les deux partenaires vers la laïcité, ou alors c'est la femme qui met de côté ses convictions religieuses pour « épouser » celles de son mari. » Selon deux études de l'Institut national d'études démographiques menées en 1975 et 1982, leur taux de divorce est pratiquement le même que pour les couples franco-français [...].

Gilbert Charles et Marion Festraëts, *L'Express*, 9 mai 2002.

Document 3

Mariage business

DITES oui, c'est à nouveau tendance ! La preuve : plus de 282 000 couples sont passés devant M. le Maire en 1998, contre 254 700 en 1995. Au Carrousel du Louvre, siège du Salon du mariage (18 300 visiteurs cette année, 10 000 de plus qu'en 1998), on en est convaincu : l'union légitime a encore de l'avenir. Les robes de mariée s'exhibent en vitrine, et les créateurs les plus branchés de l'Hexagone s'y intéressent : à La Thébaïde, boutique avant-gardiste du 6^e arrondissement parisien, Madeline Heuwagen, Herbert & Raymaud et d'autres proposent leurs modèles pour le grand jour... De son côté, la styliste Lolita Lempicka a carrément lancé sa ligne de robes de mariée. « De 4 à 12 robes sont créées chaque saison, explique Laetitia, chargée de la communication. Le retour du mariage est très visible sur le marché. » Ce n'est pas Pronuptia qui démentira. Avec 35 000 robes et 20 000 costumes vendus en 1998, la marque *mainstream* affiche une progression de 10 % de son chiffre d'affaires depuis l'an dernier.

Certains éditeurs ont vu le vent venir. Jeunes Éditions lancent un *Guide de l'organisation du mariage*. Incongru ? « La cible de nos guides métiers, ce sont les jeunes, analyse Cécilia Duaygues. À force de les fréquenter, on finit par cerner leurs préoccupations du moment. » Et le mariage, curieusement, en est une pour un nombre croissant d'entre eux ! La première édition du guide ayant atteint ses objectifs (10 000 exemplaires vendus en 1998), Jeunes Éditions rééditent cette année le précieux volume, avec une version par grande région (Ile-de-France, Sud, Nord).

Natacha Pérez, *Le Point*, 13 mars 1999.

Thème général	→	Le mariage
Idée essentielle 1	→	Le mariage a le vent en poupe.
• Idée secondaire 1	→	Le mariage est à la mode (<i>document 3</i>). Le nombre d'unions est en augmentation ; les accessoires de mariage sont de plus en plus diversifiés (monde de l'édition) ; les créateurs font preuve d'imagination. Mariage = mode = business.
• Idée secondaire 2	→	Le mariage religieux convainc toujours (<i>document 1</i>). Le sacré et les valeurs religieuses restent importants ; les traditions ne sont pas perdues.
• Idée secondaire 3	→	Le mariage sans frontière (<i>document 2</i>). Le nombre d'unions mixtes est en augmentation ; conflit entre l'ordre moral et le respect des convictions personnelles. Mariage mixte = tolérance + ouverture d'esprit.
<hr/>		
Idée essentielle 2	→	Le mariage n'est pas une garantie contre les difficultés de la vie.
• Idée secondaire 1	→	La religion n'est pas un rempart contre la réalité humaine (<i>document 1</i>). Désidéalisation ; arrivée d'un enfant ; réalité du quotidien.
• Idée secondaire 2	→	Les compromis interculturels ne sont pas toujours possibles (<i>document 2</i>). Regard des autres pas toujours favorables (famille) ; malentendus culturels ; différends religieux.

SUJET 3 : synthèse de 220 mots

La répartition des idées essentielles et des idées secondaires est indiquée dans le plan proposé après.

Document 1**Le retour des expatriés**

On les encourage au départ avec à la clé la promesse d'une belle carrière quand ils reviendront en France. Mais au retour, c'est souvent le vide. L'expatriation n'est pas toujours une sinécure¹...

« J'ai erré comme une âme en peine dans les couloirs du siège² pendant six mois ! Personne ne semblait s'inquiéter de ce que je pouvais faire. » Bernard, 45 ans, arrivait du Moyen-Orient, où il avait dirigé des chantiers pendant cinq ans. Sa mission terminée, il était rentré convaincu qu'après ses bons et loyaux services à l'étranger l'entreprise l'accueillerait à bras ouverts. La déconvenue fut douloureuse : dans le groupe international d'ingénierie et de travaux publics, personne ne l'attendait. Il s'est finalement résolu à démissionner.

Un cas isolé, Bernard ? Pas tant que cela. D'après une étude réalisée par Jean-Marc Selle, responsable du cabinet de conseil IMS-Relocaliser, et Don Osborn, professeur de l'ESC Rouen, 30 % des rapatriements d'expatriés se passent mal. Dans près de la moitié des cas parce que le retour a été mal préparé. À qui faut-il imputer cet échec ? Aux salariés eux-mêmes, ou à leurs employeurs ? [...]

Le retour est devenu un enjeu stratégique. Le temps n'est plus aux « expat » professionnels qui n'avaient pas vocation à rentrer un jour au port ! Les entreprises ne veulent plus de ces « drogués de l'exotisme » qui coûtent trop cher (en moyenne, deux ou trois fois plus qu'un salarié resté au siège) et sont impossibles à réintégrer au bout de dix ans d'absence. Elles préfèrent recruter sur place des cadres moyens, moins chers et mieux intégrés, et envoyer pour les diriger, mais pendant trois ou quatre ans seulement, des cadres français à haut potentiel dont l'expatriation n'est pas une fin en soi, mais une étape obligée dans leur carrière [...]

En outre, revenir, c'est souvent gêner. Et la réintégration est d'autant plus difficile que, depuis quelques années, les entreprises raccourcissent leurs lignes hiérarchiques et limitent l'encadrement. Beaucoup se retrouvent dans la peau d'un quasi-débutant après avoir dirigé des équipes à l'étranger. « L'expatrié de retour peut avoir la désagréable impression de se retrouver dans la peau d'un bleu³ qui intègre son premier emploi », observe Don Osborn. [...]

Afin d'éviter d'avoir à gérer trop de désillusions, les sociétés qui ont de gros bataillons à l'international ont toutefois commencé à réagir. Toujours d'après l'étude d'IMS, sept groupes sur dix ont mis en place des procédures plus ou moins formelles pour faciliter la réinsertion. Ainsi, France Télécom. « Nous essayons de proposer systématiquement aux rapatriés des postes qui tiennent compte de leur expérience étrangère », explique Pierre Curtenelle, qui dirige l'équipe chargée de la mobilité internationale. La maison leur propose des postes qui bénéficient d'une large autonomie, par exemple chefs de projet. [...]

Mais, même une fois trouvé son poste, le cadre n'est pas au bout de ses difficultés. Considéré souvent comme un privilégié par ses collègues, il a intérêt à montrer patte blanche⁴. « Pendant un certain temps, il est préférable qu'il fasse fi⁵ des nouvelles méthodes de travail qu'il a pu acquérir à l'étranger », soupire un gestionnaire de carrière d'un grand groupe français. Laurent, 35 ans, ne dira pas le contraire. « Quand je suis rentré, j'ai voulu réorganiser le service que l'on venait de me confier. J'ai dû y renoncer, explique-t-il, encore blessé. Mes alter ego racontaient à qui voulait l'entendre que mes chevilles avaient enflé⁶ plus vite que mes compétences ! »

Mieux vaut donc faire preuve de patience et de courage. D'autant qu'il faut aussi gérer les problèmes de la famille. Et que, sur ce terrain-là, l'entreprise est particulièrement absente. « Nous ne sommes pas des nourrices, rétorque un directeur des ressources humaines. Les expatriés sont des hommes expérimentés, qui sont censés avoir anticipé leur retour. » Certes. Mais, tandis que le cadre se bat pour retrouver sa place au sein du groupe, le conjoint (en général, la femme) doit gérer seul son propre retour et celui des enfants.

La perte de statut se révèle souvent cruelle pour toute la famille. Après avoir eu le sentiment de faire partie d'une élite, Monsieur et Madame doivent réapprendre à vivre comme tout le monde. Parfois, l'épouse de l'expatrié a abandonné sa carrière pour suivre son compagnon. [...] « C'est le domaine pour lequel j'ai le plus de pédagogie à faire dans les entreprises, reconnaît un conseiller en mobilité internationale. Pour l'expatrié et sa famille, le retour peut être une vraie souffrance. » Ce dont toutes les entreprises n'ont pas encore pris conscience.

Valérie Peiffer, *Le Point* n° 1386, 10 avril 1999.

1. sinécure : situation sans problème, reposante.
2. siège : (ici) la direction de l'entreprise en France.
3. bleu : débutant.
4. montrer patte blanche : être au-dessus de tout soupçon.
5. faire fi : ne pas tenir compte.
6. avoir les chevilles enflées (familier) : être prétentieux, se prendre au sérieux.

Document 2

Les règles du groupe Lafarge

« Un bon retour se prépare six mois avant le départ », assure Christopher Palmer, responsable de la gestion des carrières internationales du groupe Lafarge, société qui a vu le nombre des expatriés grimper de 250 en 1995 à 530 aujourd'hui. Avant de partir, l'expatrié se voit non seulement doté d'un mentor* chargé de maintenir le lien avec le siège, mais il bénéficie d'un véritable plan de carrière, un contrat de retour individualisé qui établit le profil du poste qu'il aura à son retour et les compétences qu'il doit acquérir pendant son séjour. « Ainsi, les règles du jeu sont transparentes. Le salarié qui s'expatrie sait non seulement pourquoi il part, mais également de quoi sera fait son retour, explique Christopher Palmer. Serein, il sera d'autant plus efficace pendant son expatriation ! »

V. P., *Le Point* n° 1386, 10 avril 1999.

* mentor : conseiller, protecteur.

Document 3

Histoires d'enfants

« Il est primordial d'expliquer aux expatriés que leurs enfants risquent de souffrir en rentrant en France. Car c'est à eux, et à eux seuls, de dédramatiser le retour. Il faut, au moins six mois à l'avance, les prévenir des changements qui les attendent », adjure un conseiller en mobilité internationale. Comment lui donner tort ? De retour d'Afrique, il y a six mois, Pierre, 8 ans, a méthodiquement placé les étagères en bois de sa chambre et des feuilles de journaux sous la grande table de la salle à manger. Puis, installé devant son œuvre, il a craqué une allumette. Quand son père, Alain, 43 ans, lui a demandé, choqué, ce qui avait bien pu lui passer par la tête, Pierre a répondu sans sourciller : « Je voulais que cette maison brûle, comme ça, on aurait bien été obligés de repartir au Sénégal, dans notre vraie maison ! » Dure, la réadaptation à la grisaille hexagonale* ! Le choc culturel, au moment du retour, est particulièrement violent quand les enfants, partis pour l'étranger très jeunes, ignorent tout de la vie quotidienne en France. Ainsi, cette petite fille de 5 ans qui, devant sa nouvelle maison, pourtant spacieuse et bien située au cœur du Pays Basque, s'est écriée : « Mais ce n'est pas une maison. Elle n'a même pas de piscine ! » Ou encore ce garçon de 4 ans qui, après six mois en France, continuait de parler anglais en classe parce qu'il avait une fois pour toute décidé que l'école se faisait en anglais...

V. P., *Le Point* n° 1386, 10 avril 1999.

* hexagonal : de la France.

3. EXEMPLE DE SUJET DE SYNTHÈSE À TRAITER INTÉGRALEMENT

Vous êtes maintenant invité à traiter intégralement le sujet de synthèse qui vous est proposé ci-dessous. Il est très important de respecter les règles de la synthèse telles qu'elles sont décrites plus haut (voir page 64) et d'en suivre les grandes étapes.

SUJET 4 : synthèse de 220 mots

Document 1

Une checklist pour la démarche à suivre pour l'exploitation vous est proposée après ces documents, afin de vous aider à traiter votre synthèse.

LES ANTIBIOTIQUES BIENTÔT INEFFICACES ?

Les antibiotiques actuels pourraient se révéler inefficaces d'ici 10 à 20 ans. Nous sommes en train de perdre la guerre contre les maladies infectieuses. Tel est le cri d'alarme que vient de lancer l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon le rapport « Vaincre la résistance microbienne » rendu public le 12 juin 2000 par l'OMS, certaines maladies guérissables – de l'angine à l'otite en passant par la tuberculose – risquent de devenir incurables. Ce document décrit comment les germes de la quasi-totalité des grandes maladies infectieuses commencent lentement, mais inexorablement, à résister aux médicaments disponibles. Ce phénomène, appelé pharmacorésistance, ne cesse de s'accroître.

« Il a fallu 20 ans pour mettre au point la pénicilline et permettre son utilisation, et 20 ans ont également suffi pour que ce médicament devienne pratiquement inopérant dans le traitement des blennorragies (maladie sexuellement transmissible provoquant l'inflammation de l'urètre ou de la prostate chez l'homme et de la vessie ou du col de l'utérus chez la femme) dans la plus grande partie du monde », souligne le docteur David Heymann, directeur exécutif chargé des maladies transmissibles à l'OMS. Ces cas de pharmacorésistances restent des exceptions et la plupart des maladies infectieuses disposent aujourd'hui de médicaments efficaces. Mais pour combien de temps ?

Le phénomène naturel de la résistance aux antimicrobiens est de nos jours amplifié car l'homme utilise mal les antimicrobiens dont il dispose.

Dans les pays pauvres : la sous-utilisation des médicaments facilite l'apparition d'une résistance. Ne bénéficiant pas des moyens d'acheter les médicaments en quantité suffisante pour un traitement complet, les malades ont tendance à se rabattre sur des médicaments contrefaits, obtenus au marché noir. De telles pratiques entraînent une destruction des germes les plus faibles alors que les plus résistants survivent et se reproduisent.

Dans les pays riches : l'utilisation abusive des médicaments est à l'origine de la pharmacorésistance. Sous la pression des malades, on constate de nombreuses surprescriptions de la part des services de santé. Autre pratique épinglée par l'OMS, l'usage abusif des antimicrobiens en agroalimentaire contribue au développement du phénomène de résistance. La moitié de la production d'antibiotiques sert au traitement des animaux malades, à favoriser la croissance du bétail et de la volaille ou aux traitements des cultures contre des organismes nuisibles.

« Nous nous trouvons littéralement dans une course contre la montre puisqu'il s'agit de réduire le niveau mondial des maladies infectieuses avant que les maladies ne réduisent l'utilité des médicaments », résume le Dr Heymann, qui ajoute qu'actuellement, il n'y a pas de nouveaux médicaments ou vaccins sur le point d'apparaître. [...]

David Bême, <http://www.doctissimo.fr>.

Document 2

Résistance aux antibiotiques : il faut changer les comportements

Entretien avec Daniel FLORET*

DOCTISSIMO : *Pour l'Organisation mondiale de la santé, les antibiotiques risquent de ne plus être efficaces d'ici 20 ans, à cause de l'apparition croissante de résistances chez leur cible, c'est-à-dire les bactéries. Que pensez-vous de cette annonce ?*

PR FLORET : Cette prédiction est quelque peu alarmiste. L'apparition de résistances à un antibiotique chez les bactéries est un phénomène normal. Quelques années après la découverte du premier antibiotique, la pénicilline, des germes résistants sont apparus. Depuis, il y a une course contre la montre entre l'apparition de résistances chez les bactéries et la découverte de nouveaux antibiotiques par l'industrie. Mais rien ne permet de penser que nous allons perdre cette course. Jusqu'à présent, l'industrie a toujours eu une longueur d'avance, même si certaines bactéries peuvent causer quelques soucis. Ce qui a accentué le problème, c'est l'usage irraisonné des antibiotiques depuis plusieurs années. On peut espérer que ce phénomène va diminuer grâce à une meilleure éducation à la fois des médecins et des familles.

DOCTISSIMO : *Vous dites que l'apparition de résistances entraîne la nécessité de découvrir en permanence de nouveaux antibiotiques. La recherche pharmaceutique gardera-t-elle indéfiniment une longueur d'avance ?*

PR FLORET : Le nombre d'antibiotiques n'est certainement pas illimité, mais les possibilités sont néanmoins grandes. On arrive certainement au bout des familles d'antibiotiques actuelles mais il existe toute une série de familles possibles qui n'ont pas encore été explorées. Nous ne sommes pas encore le dos au mur, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas être vigilant et qu'il ne faut pas lutter contre l'usage immodéré des antibiotiques.

DOCTISSIMO : *Cette augmentation du nombre de résistances risque-t-elle d'entraîner la résurgence de maladies disparues ?*

PR FLORET : Les maladies d'origine bactérienne, telles que la tuberculose, la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche n'ont pas disparu (ou vu leur incidence baisser) grâce aux antibiotiques. Ce sont principalement les campagnes de vaccination qui ont permis de les faire disparaître. L'augmentation du taux de résistances aux antibiotiques n'entraînera donc pas la résurgence de ces maladies.

DOCTISSIMO : *Comment lutter contre l'apparition de résistances aux antibiotiques ?*

PR FLORET : Le principal problème est la prescription inadaptée : on continue de traiter de façon massive des maladies dont on sait pertinemment qu'elles sont dues à des virus. C'est inadmissible. Pourtant, une prescription adaptée, comme en Islande par exemple, permet de faire baisser fortement le taux de résistance. [...]

Propos recueillis par Alain Sousa, <http://www.doctissimo.fr>, 19 juillet 2000.

* Professeur en pédiatrie et chef du service des urgences et réanimations pédiatriques à l'hôpital Édouard Herriot de Lyon.

Document 3

En France, les bactéries font de la résistance

La France est l'un des pays où l'on consomme le plus d'antibiotiques. C'est aussi l'une des régions du monde où l'on observe le plus de bactéries résistantes aux antibiotiques. La relation de cause à effet entre ces deux phénomènes semble claire, même si elle n'est pas rigoureusement démontrée. Réunis à l'Institut Pasteur pour le neuvième colloque sur le contrôle épidémiologique des maladies infectieuses (CEMI), les spécialistes tirent la sonnette d'alarme.

La consommation d'antibiotiques a augmenté de 48 % entre 1981 et 1992. Depuis, la hausse s'est poursuivie, à raison de 2,1 % par an entre 1991 et 1996. Principal responsable de cette augmentation, les prescriptions réalisées en médecine de ville, qui représentent 85 % de l'ensemble des prescriptions d'antibiotiques.

Si le traitement antibiotique est souvent indispensable, les enquêtes prouvent que dans 40 % des cas, à l'hôpital, et dans 60 % des cas, en ville, il est contraire aux recommandations des experts.

Ainsi, on sait depuis longtemps que les antibiotiques n'ont aucun effet sur les rhino-pharyngites (les rhumes). Pourtant, dans 60 % des consultations, ces médicaments sont prescrits. En cas d'angine, le traitement antibiotique n'est recommandé que pour les sujets de moins de 25 ans ayant une angine bactérienne. Or dans 85 à 90 % des cas, des antibiotiques sont prescrits de manière inadaptée. Enfin, les antibiotiques ne modifient pas l'évolution des bronchites aiguës. Ils sont néanmoins administrés dans 80 % des cas.

Si les prescriptions sont le fait des médecins, elles répondent bien souvent à la demande expresse des patients, convaincus de guérir plus vite grâce aux antibiotiques.

Conséquence logique, pour parvenir à diminuer les prescriptions, ce sont les habitudes de tout un pays, y compris celles des médecins, qu'il convient de changer, ont souligné les spécialistes réunis à l'Institut Pasteur pour le neuvième colloque sur le contrôle épidémiologique des maladies infectieuses (CEMI). L'enjeu est important car les résistances aux antibiotiques sont de plus en plus nombreuses et aucune famille réellement nouvelle de médicaments antibactériens ne point à l'horizon. Parmi les pneumocoques (responsables d'infections ORL et respiratoires), les résistances à la pénicilline étaient quasiment inexistantes en France il y a quinze ans. Elles touchent aujourd'hui plus de la moitié des souches. Les hémophilus, responsables de nombreuses infections ORL et respiratoires chez le petit enfant, ont vu leur proportion de résistance à la pénicilline doubler en deux ans, passant de 35 % à 70 % dans la région parisienne. Enfin, la proportion de staphylocoques dorés résistants à la méthicilline est élevée en France, comme généralement dans les pays du Sud. [...]

La croissance des résistances pose de difficiles problèmes thérapeutiques à l'hôpital, notamment dans les services de réanimation, où circulent souvent des bactéries devenues multirésistantes, c'est-à-dire résistantes à plusieurs familles d'antibiotiques. En médecine de ville, il n'y a pas encore de conséquences graves, car la plupart des résistances ne sont pas assez fortes pour rendre l'antibiotique inopérant et, dans le cas contraire, il est encore possible de changer le traitement pour trouver une molécule efficace. « *Mais il n'est pas interdit de penser qu'un jour, on se trouvera devant une impasse thérapeutique* », estime le Pr. Benoît Schlemmer de l'hôpital Saint-Louis.

D'où l'intérêt de réduire les prescriptions d'antibiotiques. L'exemple des pays scandinaves montre qu'une consommation plus raisonnée peut suffire à renverser la tendance. Des campagnes d'information du public et des médecins ont permis, dans ces pays, une baisse de la prescription des antibiotiques les plus utilisés et un retour des résistances à l'état antérieur. Mais la fréquence des prescriptions n'est pas seule en cause. Plusieurs études s'accordent pour montrer que des traitements courts, mais à dose élevée, tels que les traitements en une prise unique recommandés pour les infections urinaires basses (cystites), entraînent moins de résistances que des traitements pris longtemps à des doses inférieures aux doses efficaces. Finir une boîte d'antibiotiques trouvée dans l'armoire à pharmacie, pour traiter un mal de gorge, en divisant les doses par deux, est certainement la pire des attitudes.

Chantal Guéniot, <http://www.doctissimo.fr>.

Check-list pour la démarche à suivre

Les pistes de réflexion sur votre travail que nous vous proposons ci-dessous peuvent être appliquées à toutes les synthèses de documents que vous aurez à traiter.

- Ai-je lu attentivement les documents au moins deux fois ?
- Ai-je souligné, entouré ou surligné :
 - les mots clés.
 - les idées essentielles.
 - les idées secondaires.
- Ai-je déterminé un thème général qui rassemble les idées essentielles ?
- Ai-je rédigé clairement mon plan avant de passer à la phase de rédaction ?

Pour vous entraîner

1. L'ARGUMENTATION

1 Bien réussir son argumentation

Dans le cadre des examens du DALF (C1 et C2), l'argumentation occupe une place importante. Cette activité est demandée, en fonction du niveau (C1 ou C2), sous des formes diverses : essai argumentatif, lettre formelle, article, éditorial...

Pour les deux niveaux, le candidat doit choisir le domaine dans lequel il sera évalué : lettres, sciences humaines ou sciences.

Au niveau C1, l'argumentation accompagne une synthèse de documents. Les deux exercices doivent être réalisés par le candidat en 2 heures 30. Le thème principal de la synthèse de documents et de l'argumentation est le même. Le plus souvent, une lettre est demandée au candidat dans le cadre de l'argumentation.

2 Les différents types de sujet du DALF C1

Voici différentes formes de sujet d'argumentation que vous pouvez rencontrer au niveau C1. Le nombre de mots d'une argumentation en C1 est de 220 à 250 :

- **Essai argumentatif**

La sauvegarde de l'environnement devrait-elle être considérée par les gouvernements du monde entier comme la première cause à défendre ? Votre travail devra comporter entre 220 et 250 mots.

- **Lettre formelle**

Vous vivez en France. Vous écrivez au ministre de l'Environnement pour lui faire part de votre point de vue sur les actions du gouvernement français en matière d'écologie. Votre courrier devra comporter environ 220 mots.

- **Article**

Vous écrivez un article dans le journal de votre quartier. Vous prenez position sur les actions de la France en matière d'écologie. Votre courrier devra comporter environ 250 mots.

Attention !

En fonction de la consigne, il vous appartiendra de respecter le type d'écrit que l'on vous proposera (essai, courrier, article). Par exemple, si vous êtes invité à rédiger un courrier, vous devrez obligatoirement respecter les règles de présentation de ce type d'écrit : mise en page, date, objet du courrier, formule d'appel, respect du ton, formules de politesse, prise de congé, signature...). Ces critères seront pris en compte dans l'évaluation de votre travail.

Si cela ne vous est pas demandé dans la consigne, il n'est pas nécessaire, pour traiter le sujet, de reprendre les éléments des documents qui vous sont présentés. Vous pouvez bâtir votre argumentation uniquement à partir d'opinions et/ou d'exemples qui appartiennent à votre expérience personnelle ou à votre imagination.

Quelle que soit la forme du sujet qui vous est proposé, vous devrez le traiter en respectant un nombre de mots communiqué dans la consigne. Il est indispensable de respecter ce nombre de mots. Vous disposez cependant d'une marge de 10 %, en plus ou en moins. Par exemple, si le sujet stipule 200 mots, votre production écrite doit obligatoirement comporter entre 180 et 220 mots.

3 L'évaluation de votre travail

Pour l'argumentation, vous ne serez jamais évalué sur les idées que vous défendez mais uniquement sur leur adéquation au sujet et sur la façon dont vous les organisez. Il n'appartient pas au correcteur de porter un jugement sur vos opinions ou sur vos prises de position. Toutes remarques à caractère raciste, sexiste ou discriminatoire à l'encontre d'un groupe social ou religieux sont cependant strictement interdites.

En revanche, une attention particulière sera donnée au respect de la consigne, à la cohérence de votre travail et, bien sûr, à sa qualité lexicale, syntaxique, orthographique et grammaticale.

En résumé, vous serez évalué à partir de deux grands groupes de critères :

1. le respect des règles ;
2. les qualités linguistiques de votre travail.

Ces deux groupes possèdent chacun des critères spécifiques. Voici deux tableaux qui vous permettront :

- d'identifier les critères d'évaluation utilisés par les correcteurs ;
- de comprendre à quoi ils correspondent ;
- d'identifier les améliorations que vous pouvez apporter à votre travail.

Tableau 1. Les qualités d'organisation de votre travail

Quels sont les critères utilisés par le correcteur pour évaluer votre production	Que devez-vous faire pour répondre correctement à ces critères ?
Respect du sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Repérez dans la consigne le nombre de mots à rédiger. • Respectez le titre d'écrit que l'on vous demande (lettre formelle, essai, article...). • N'oubliez aucun élément. Il est possible que vous ayez à argumenter à partir de plusieurs éléments. • Vos idées doivent toutes être liées au thème général (idée centrale, problématique) du sujet.
Respect de la consigne	<ul style="list-style-type: none"> • Lisez et relisez la consigne : attention au nombre de mots exigés. • Prenez le temps, au début de votre travail, de faire un plan et, pendant la rédaction de votre travail, de le respecter scrupuleusement. • Soyez certain de bien connaître les règles générales de rédaction de l'introduction, du développement et de la conclusion¹. • Gardez-vous un laps de temps suffisant, en fin de rédaction, pour compter les mots de votre production.
Organisation du plan	<ul style="list-style-type: none"> • Faites preuve de logique : traitez une idée par paragraphe. Vous éviterez ainsi les répétitions. • Faites preuve de concision : choisissez, pour chacune de vos parties, des idées suffisamment éloignées les unes des autres. Vous éviterez ainsi les redondances et les incohérences.
Cohérence et articulation des idées, des opinions et des illustrations	<ul style="list-style-type: none"> • Soignez votre présentation : détachez bien physiquement votre introduction, les différents paragraphes de votre développement et votre conclusion. • Utilisez autant que possible des connecteurs, des marqueurs de relations pour articuler vos idées. • Attention ! Choisissez exclusivement des connecteurs dont vous connaissez la signification. Sinon, vous risqueriez de produire un travail incohérent. • Utilisez suffisamment de conjonctions de coordination pour articuler vos phrases les unes avec les autres.

Tableau 2. Les qualités linguistiques de votre travail (voir p. 63).

¹ Un paragraphe complet est consacré aux règles fondamentales de l'argumentation (voir p. 82).

4 La méthode de travail

Il n'existe pas de règles strictes pour l'essai argumentatif comme on l'entend, par exemple, pour le résumé, le compte rendu ou la synthèse de documents. Cependant, vous devez respecter des règles générales propres à cet exercice, même s'il existe des tolérances.

Quelle que soit la forme que doit prendre votre argumentation, il est important de rédiger votre travail en trois grandes étapes, même si un article ou une lettre formelle vous est demandé :

1. une introduction ;
2. un développement ;
3. une conclusion.

1. Est-il nécessaire de faire un plan ?

Votre travail doit obligatoirement suivre un plan. Même si vous ne devez pas le remettre au correcteur, vous devez nécessairement en élaborer un. Ce plan correspond aux idées essentielles et secondaires que vous allez argumenter dans votre développement. Votre plan doit être concis et simple. Il ne s'agit pas de faire de longues phrases mais plutôt de nominaliser vos idées.

Votre plan doit donc comporter :

- vos deux ou trois idées essentielles ;
- pour chacune de vos idées essentielles, vos idées secondaires, c'est-à-dire les idées qui vont vous permettre de soutenir votre argumentation ;
- pour chacune de vos idées secondaires, des illustrations propres à votre vécu personnel, à vos opinions et/ou à votre culture générale.

2. Comment faire une introduction ?

Votre introduction sert à guider le correcteur avant la lecture des arguments développés ultérieurement, et doit être clairement détachée du reste de votre travail. En résumé, l'introduction :

- **est un tout indissociable** : elle est constituée d'un bloc unique et ne doit pas comporter plusieurs paragraphes ;
- **ne doit pas être trop longue, ni trop courte** : quelques lignes suffisent à exposer les grandes lignes de votre travail ;
- **ne doit pas comporter d'arguments personnels** : vous devez y exposer le sujet et la façon dont vous allez le traiter. Vous informez le lecteur de votre bonne compréhension du sujet et de votre plan. Vos arguments apparaîtront plus tard, c'est-à-dire dans votre développement.

• **Si une lettre formelle, un article ou un éditorial** vous est demandé, il est important que votre introduction comporte, au moins :

- une phrase d'introduction générale qui reprend le sujet ou le thème qu'il vous est demandé de traiter ;
- les différentes parties de votre travail : vous annoncez, en quelque sorte, votre plan.

• **Si votre sujet correspond à un essai argumentatif**, l'introduction est, préférablement, composée de trois parties :

1. **le sujet amené** : reprenez le sujet avec vos propres mots. Reformulez-le, en quelque sorte (deux lignes suffisent). Vous pouvez lui apporter une touche personnelle en le situant dans le temps et/ou dans l'espace. Dites, par exemple, si le problème posé dans le sujet est en adéquation avec votre époque et avec votre contexte culturel et/ou géographique (votre pays, votre région, votre ville...);

2. **le sujet posé** : essayez de dégager de ce sujet une problématique, c'est-à-dire la question essentielle (le thème central, l'idée générale) qui est sous-entendue dans le sujet amené. Vous pouvez aussi, si vous le jugez nécessaire, spécifier le contexte (temps, espace) dans lequel vous allez traiter cette problématique (deux lignes suffisent) ;

3. le sujet divisé : exposez brièvement votre plan. Cette partie va vous permettre de guider le lecteur dans votre développement : vous lui annoncez de quoi vous allez parler et dans quel ordre. Vous devez donc énumérer, en une phrase, les deux ou trois idées essentielles que vous allez traiter. Évitez les formulations comme : *Dans un premier temps, je parlerai de...*, *dans un deuxième temps, je traiterai de...*, *enfin j'aborderai...* Utilisez plutôt : *Nous débiterons cette argumentation par... pour démontrer que...* *Enfin, nous nous pencherons sur...* En clair, essayez de donner une articulation à vos différentes parties (cause / conséquence, opinion pour / opinion contre, opinion pour / nuances... (trois lignes suffisent).

3. Comment faire un développement ?

Afin de ne pas dépasser le strict sujet qui vous est posé et de risquer un hors sujet, nous vous conseillons de limiter la rédaction de votre développement à deux parties (trois au maximum). Ces deux parties correspondent aux deux idées essentielles qui vous auront permis de bâtir votre plan de départ (voir plus haut).

Règles générales du développement :

- chaque partie du développement correspond à une idée essentielle, donc à un paragraphe ;
- chaque partie du développement doit être clairement détachée du reste du travail. Il est donc nécessaire de sauter une ligne entre chaque partie. Enfin, n'hésitez pas à sauter deux lignes pour encore mieux détacher l'ensemble du développement de l'introduction et de la conclusion ;
- les différentes parties doivent être équilibrées : elles doivent avoir, à deux ou trois lignes près, la même longueur ;
- les règles de rédaction de chacune des parties sont les mêmes ;
- les idées essentielles doivent être suffisamment éloignées des autres (pour / contre, cause / conséquence...) afin que le lecteur ne retrouve pas d'éléments identiques ou similaires dans les différentes parties.

La rédaction d'une partie (ou d'une idée essentielle) répond généralement aux règles suivantes. Ces règles sont à respecter de manière identique pour chacune des parties :

- **énonciation de l'idée essentielle :** vous devez exposer, dès la première phrase, votre première idée essentielle sous forme d'une affirmation qui vous est propre ;
- **argumentation (première idée secondaire) :** votre idée essentielle peut être divisée (voir plan) en plusieurs idées secondaires. Ces idées secondaires, traitées l'une après l'autre, vont vous permettre d'argumenter et d'aborder en détail les différents éléments de votre idée essentielle ;
- **illustration / exemple :** il est important d'illustrer la première idée secondaire avec un exemple tiré de votre expérience personnelle et/ou de votre culture générale. Vous pouvez, par exemple, comparer la situation donnée par le sujet avec ce que vous connaissez ou avez connu dans votre pays, ou lors de votre enfance ;
- **argumentation (deuxième idée secondaire) :** comme pour la première idée secondaire ;
- **illustration / exemple :** comme pour la première idée secondaire.

4. Comment faire une conclusion ?

La conclusion constitue la dernière partie de votre travail. Il est important d'y apporter grand soin afin de laisser le lecteur (votre professeur ou un correcteur) sur une bonne impression. Nous vous recommandons donc de suivre ce plan afin de structurer correctement la fin de votre essai. La conclusion est généralement composée de deux parties :

a. une synthèse de l'ensemble de votre développement :

Vous reprenez ici, sans les répéter, les éléments qui vous paraissent les plus marquants de votre travail. Il s'agit, par exemple, de peser le pour et le contre des idées essentielles que vous avez développées, et qui peuvent représenter deux points de vue différents. C'est à vous, alors, d'y apporter une nuance, d'en tirer une leçon, une morale et d'en faire part au lecteur. Vous pouvez aussi donner votre préférence pour l'une des idées essentielles et expliquer, de façon précise et concise, les raisons de votre choix.

Cette partie ne doit pas dépasser deux ou trois lignes, pour le DALF C1 (quatre ou cinq lignes pour le DALF C2).

b. une ouverture au sujet que l'on vous a proposé au départ :

Voici le dernier effort que vous devez fournir : proposer au lecteur (votre professeur, un correcteur) une nouvelle piste de réflexion à partir du sujet initial. Reformulez cette nouvelle piste, cette ouverture, comme s'il s'agissait d'un nouveau sujet d'essai argumentatif. Attention à ce que cette nouvelle piste soit directement reliée au sujet, sans entraîner cependant une réflexion identique. En résumé : ne restez pas « collé » au sujet initial, mais n'abordez pas non plus un thème complètement étranger (deux ou trois lignes maximum).

2. EXEMPLE DE TRAITEMENT INTÉGRAL DE SUJET DE NIVEAU C1

Sciences

SUJET 1 (technologies) : article

Vous participez à la rédaction du journal de votre université. Étant donné que les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place dans votre vie d'étudiant, vous décidez de rédiger un article sur ce sujet que vous intitulez : « Peut-on affirmer qu'Internet favorise la communication avec les autres ? » Donnez votre avis en 500 mots.

Pour le sujet ci-dessous et les sujets proposés plus loin dans ce chapitre, nous vous demandons des réponses de 250 à 500 mots. Ceci vous permettra de travailler d'une part la concision (longueur inférieure à 350 mots), d'autre part l'illustration par des exemples (longueur supérieure à 350 mots).

Proposition de plan

Introduction	
Idée essentielle 1 →	Internet = outil démocratique
• <u>Idée secondaire 1</u>	• <u>Internet est partout</u>
• <u>Idée secondaire 2</u>	• <u>Internet est pratique</u>
• <u>Idée secondaire 3</u>	• <u>Internet est bon marché</u>
Idée essentielle 2 →	Trop d'Internet tue la communication
• <u>Idée secondaire 1</u>	• <u>Écrire à la place de parler</u>
• <u>Idée secondaire 2</u>	• <u>Internet peut être une drogue</u>
Conclusion	

Introduction

Internet a certainement provoqué, ces dix dernières années, une des révolutions majeures du quotidien dans la plupart des pays du monde. La principale raison de son succès est la multiplication des échanges entre les êtres humains grâce à la mise à disposition de tous d'une infinité d'informations. Nous appuierons l'idée qu'Internet est l'outil de communication le plus démocratique, même si, par ailleurs, un excès d'informations peut avoir un effet inverse.

IS1

Même dans les endroits les plus reculés du monde, il est possible d'avoir accès à Internet à un coût modéré. Bien plus, d'ailleurs qu'au téléphone, encore trop souvent inabordable. S'il est impossible, pour des raisons financières, de téléphoner tous les jours à son ami de Tokyo, quand on habite soi-même à Paris, il est tout à fait envisageable de lui envoyer quotidiennement des messages électroniques... de chez soi ou d'un café Internet.

En plus de ses avantages financiers et de son implantation, la rapidité du traitement de l'information par Internet est incomparable devant les autres moyens de communication comme le courrier ou le télégramme. Rien ne peut, à part peut-être le téléphone, entrer en compétition avec les avantages technologiques de ce nouveau moyen de communication.

Certes, les gens et les pays de la planète ne sont pas égaux devant l'accès à Internet. Toutefois, nous pouvons affirmer qu'Internet est, devant le téléphone, le courrier postal ou la télécopie l'outil de communication le plus répandu du monde car il est le plus abordable et le plus techniquement performant.

IS2

Nous ne pouvons, cependant, perdre de vue que, dans un grand nombre de pays (et pas nécessairement les plus riches), la démocratisation d'Internet, et de l'informatique en général, a eu un impact réel sur la manière de communiquer. Les gens se contactent de plus en plus, certes, mais se parlent aussi de moins en moins. Au lieu de décrocher son téléphone pour inviter ses amis, on leur envoie un courrier électronique. Au lieu de monter voir son collègue dans le bureau d'à côté pour lui raconter sa soirée, on lui « fait un mail ».

Au-delà même de la facilité d'accès que les gens ont à l'écriture, puisqu'ils passent de plus en plus de temps face à leur écran, Internet retient, capte les attentions des uns et des autres. Il y 10 ans, les parents ne se plaignaient pas que leurs enfants passaient des heures devant leur ordinateur, enfermés dans leur chambre, coupés du reste de la vie familiale. Maintenant, dans certaines sociétés, on cherche, non pas à distraire les enfants grâce à Internet, mais à les distraire de leur ordinateur pour leur faire redécouvrir la « vraie » communication avec les autres.

Conclusion

Internet est devenu le symbole de la communication, avant même d'autres outils comme le téléphone ou le fax. Il est indéniable, pour toutes les raisons que nous avons évoquées, qu'Internet rapproche les peuples de la planète. On ne peut que s'en réjouir et souhaiter la continuité de son développement. Mais gardons à l'esprit que trop de communication tue la communication, et que l'ordinateur ne doit, en aucun cas, être un frein aux relations humaines.

Nombre de mots : 512.

Vers l'épreuve

Vous trouverez ci-dessous deux exemples de sujets de différentes natures traités partiellement. Ensuite, sont proposés des sujets variés que nous vous invitons à traiter. Il vous appartient de choisir celui qui vous inspire le plus et de le traiter en suivant scrupuleusement la méthode de travail que nous vous avons proposée.

Vous constaterez que vous pourrez, après quelques entraînements, traiter presque tous les sujets que l'on vous propose.

Soignez la qualité de votre langue française, mais n'oubliez surtout pas de mettre autant d'énergie à soigner votre plan. Il s'agit d'une habitude à prendre. Un travail cohérent et structuré est un travail qui mérite 50 % des points de la note. Gardez ce conseil en mémoire !

1. EXEMPLES DE TRAITEMENT PARTIEL DE SUJET DE NIVEAU C1

Lettres
et sciences
humaines

SUJET 2 (vie sociale) : courrier

Les parties suivantes du sujet 2 ont été traitées :

- une partie du plan ;
- la partie 1 (idée essentielle 1, idées secondaires 1 et 2) ;
- la conclusion.

Pour vous entraîner, nous vous conseillons d'élaborer la suite du plan et de rédiger la partie 2 (idée essentielle 2, idées secondaires 1 et 2).

Vous êtes président de l'association des parents d'élèves de l'école de vos enfants. Depuis quelques temps, des actes d'incivilité entachent la réputation de l'établissement (détérioration du matériel, graffitis, insultes...). Vous décidez d'écrire un courrier à tous les parents d'élèves, membres de votre association, pour leur faire part des responsabilités que les parents ont dans l'éducation des enfants et que l'école ne peut, en aucun cas, prendre en charge. Votre courrier comprendra 500 mots.

Proposition de plan

<u>Introduction</u>	
<p>Idée essentielle 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Idée secondaire 1</u> • <u>Idée secondaire 2</u> 	<p>Les responsabilités des parents dans l'éducation des enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>L'apprentissage des règles de vie communes</u> <p>Illustrations / exemples à trouver dans les thèmes suivants : la politesse, le respect de l'autre (tolérance des autres cultures, compassion...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>L'apprentissage de la culture familiale</u> <p>Illustrations / exemples à trouver dans les thèmes suivants : la transmission de certaines valeurs religieuses, de la langue maternelle...</p>
<p>Idée essentielle 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idée secondaire 1 • Idée secondaire 2 	<p>À vous d'élaborer la suite de ce plan avant de rédiger votre travail.</p>
<u>Conclusion</u>	

(Corrigé p. 218.)

SUJET 3 (environnement) : lettre formelle

Vous êtes particulièrement surpris par le manque d'actions, de la part de la mairie de votre ville, en matière de respect de l'environnement (absence de pistes cyclables, de zones piétonnières, de tri sélectif des déchets, manque d'espaces verts...).

Vous écrivez au maire de votre ville pour lui faire part de votre indignation et l'interpeller au sujet de la politique qu'il mène.

Votre courrier doit comporter 500 mots.

Afin de vous guider dans la rédaction, nous vous proposons ci-dessous un plan intégral. Nous vous invitons également à utiliser le modèle de mise en forme d'un courrier officiel.

Proposition de plan**Introduction**

- Se présenter
- Objet du courrier
- Annonce des points abordés dans le courrier (voir points essentiels du plan)

Idée essentielle 1

- Idée secondaire 1
- Idée secondaire 2

Constatacion de problèmes environnementaux :

- Le réchauffement climatique et ses effets : dérèglement des températures, des saisons...
- La pollution atmosphérique et la pollution sonore : augmentation du stress, de la violence, diminution de la qualité de la vie...

Idée essentielle 2

- Idée secondaire 1
- Idée secondaire 2
- Idée secondaire 3

Interpellation du maire et de son équipe concernant les dossiers environnementaux :

- Rappel du rôle du maire : le maire doit veiller à la qualité de vie de ses concitoyens.
- Le maire doit prendre des décisions qui peuvent être mal perçues (par les concitoyens ou par certains lobbies) : taxes, parcmètres, lois...
- Le maire doit tenir compte des expériences écologiques étrangères : priorité à l'écologie dans de nombreuses villes et/ou pays (exemples et illustrations).

Idée essentielle 3

- Idée secondaire 1
- Idée secondaire 2
- Idée secondaire 3

Solutions citoyennes que la mairie peut apporter à ces problèmes :

- Diminution de la circulation automobile : réduction des voies de circulation, création de zones piétonnières.
- Augmentation du nombre d'espaces verts : parcs, stades, aires de jeux...
- Obligation du tri sélectif : à la maison, dans les lieux publics.

Conclusion

- Demande de réponse
- Prise de congés

Exemple de mise en forme

Monsieur Mehdi TRAHİ
 1, avenue de la République
 67000 Strasbourg
 Tél. : 03.88.60.06.45
 mtrahi@mail.com

Objet : Respect de l'environnement

Strasbourg, le 15 juillet 2008

Monsieur le Maire,

Dans l'espoir que mon courrier aura su attirer votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma très haute considération.

Mehdi TRAHİ

2. EXEMPLES DE SUJETS DE NIVEAU C1 À TRAITER INTÉGRALEMENT

Pour les sujets qui suivent, nous vous proposons, non pas des plans intégralement constitués mais des pistes de réflexion sur votre travail qui vous aideront à élaborer des plans et ensuite, à rédiger. Prenez-en connaissance et appliquez-les à chacun des sujets que vous aurez à traiter.

- Que dois-je rédiger ?

- un article.
- une lettre formelle.
- un éditorial.
- un essai.

Veillez à respecter le format du type d'écrit demandé.

- Combien de mots dois-je écrire ?

Ayez dès le début une idée assez précise de la longueur de votre travail.

- Quel est le thème général du sujet ?

Veillez, tout au long de votre travail, à ne pas vous éloigner de ce thème. Toutes vos idées, essentielles et secondaires, doivent être en relation avec ce thème.

- Quels exemples proches du thème original puis-je tirer de mon expérience personnelle ou de mon imagination pour illustrer mon argumentation et les idées que je vais avancer ?

SUJET 4 (vie sociale) : article

Vous êtes délégué syndical dans votre entreprise. Vous êtes invité(e) par votre délégation à rédiger un article de 500 mots pour le journal de votre syndicat concernant les nouveaux moyens de communication que vous utilisez pour votre travail. Vous décidez de donner le titre suivant à votre article :

Les nouvelles technologies de l'information ont-elles amélioré la communication entre les personnes au sein de l'entreprise ?

Vous utilisez votre expérience personnelle (privée et professionnelle) pour illustrer votre propos.

SUJET 5 (société) : lettre formelle

Vous habitez en France, et vous y travaillez. Le nouveau Premier ministre souhaite supprimer la loi instituant la durée hebdomadaire de travail à 35 heures, et la rétablir à 40 heures. Vous êtes contre cette décision. Vous décidez donc d'écrire un courrier au Premier ministre pour lui faire part de votre opinion. Pour vous, la réduction du temps de travail pour les salariés est une véritable avancée sociale. Votre courrier doit comporter 300 à 350 mots.

SUJET 6 (environnement) : lettre / article

Vous êtes particulièrement attentif aux questions de l'environnement et au respect de la nature. Vous accusez l'homme d'être le principal responsable des dérèglements du climat. Vous écrivez un courrier au quotidien français *Le Monde* pour qu'il soit publié dans la rubrique « Opinions ». Votre courrier doit comporter 250 mots environ.

SUJET 7 (recherche) : lettre formelle

Un pays francophone vient d'adopter une loi autorisant la recherche scientifique sur l'être humain. Cette loi a particulièrement retenu votre intérêt. Vous écrivez une lettre au ministre de la Santé de ce pays pour lui faire part de votre opinion sur ce sujet. Votre courrier doit comporter environ 300 mots.

SUJET 8 (environnement) : lettre formelle

Vous vivez dans une grande ville francophone. Malgré la pression populaire, la mairie refuse de créer de nouvelles pistes cyclables. Vous écrivez au maire de cette ville pour lui faire part de votre mécontentement et lui exprimer les avantages du vélo en milieu urbain. Votre courrier doit comporter 250 mots.

SUJET 9 (économie) : article

En tant que consommateur, vous êtes témoin des effets de la mondialisation. Dans les journaux que vous lisez, certains journalistes affirment que la mondialisation ne fait qu'augmenter l'écart économique entre les pays riches et les pays pauvres. D'autres affirment le contraire. Vous donnez votre opinion en rédigeant pour un journal un article de 500 mots.

SUJET 10 (éducation) : courrier des lecteurs

Vous vivez dans un pays francophone. Le ministre de l'éducation envisage de supprimer, dans les écoles secondaires (15 à 18 ans), l'enseignement de la deuxième langue étrangère. Touché par cette décision, vous écrivez à votre journal habituel pour que votre courrier soit publié dans la rubrique « Courrier des lecteurs ». (350 mots)

Exemple d'épreuve

Exercice 1 – Synthèse de documents

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ.

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention :

- vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout ;
- vous ne devez pas introduire d'autres idées et informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « C'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

Document 1

Les béquilles de l'école

C'est un sévère constat d'échec pour l'éducation nationale. À côté des enseignements public et privé dispensés au sein d'établissements scolaires, une troisième filière prend de l'ampleur : le soutien scolaire, autrement dit les cours particuliers. Le rapport réalisé par le sociologue Dominique Glasman pour le Haut Conseil de l'évaluation souligne què, depuis dix ans, les entreprises qui offrent ce soutien ont connu une « expansion spectaculaire. Cet essor est lié à la mise en place de mesures fiscales favorables aux parents. Celles-ci ont fait passer les cours particuliers, qui, par tradition, relevaient beaucoup de la petite annonce et de l'arrangement individuel, dans le camp des activités économiques déclarées.

Il n'existe pas de statistiques récentes sur le nombre d'enfants concernés. Des données des années 1990 indiquaient que près d'un quart des élèves suivaient des cours particuliers pendant l'année. Le succès des entreprises qui occupent le marché montre, en tout cas, que des dizaines de milliers d'enfants, et plus encore peut-être leurs parents, vivent avec une telle hantise de l'échec à l'école qu'ils n'imaginent plus de se passer de cette béquille coûteuse, mais jugée salvatrice. Les « boîtes » florissantes de soutien scolaire n'hésitent d'ailleurs plus à se présenter comme des contre-modèles : on y « apprend à apprendre », avec des cours individualisés et des enseignants par définition disponibles, loin des classes surchargées ou des collèges-ghettos des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Ce soutien est souvent souhaité par les parents de bons élèves, qui les voudraient encore meilleurs. Plutôt limité auparavant, pour des raisons de coût, aux couches les plus favorisées, le soutien scolaire gagne aujourd'hui les classes moyennes.

Au-delà de ce qu'elle révèle sur l'ampleur des attentes déçues à l'égard du système scolaire, cette situation est aussi un facteur particulièrement choquant d'inégalités supplémentaires, alors que les Français sont de plus en plus sensibles à l'aggravation de ces inégalités et, d'une façon générale, à ce qu'ils considèrent comme des injustices. Or qu'y a-t-il de pire pour des parents de condition modestes que de se dire qu'ils ne pourront pas, faute de moyens, donner à leurs enfants les mêmes chances de réussite que des familles plus aisées ?

Le fait que ce phénomène ne soit pas spécifiquement français est une maigre consolation. La généralisation de ces systèmes d'appui scolaire montre tout simplement que la vie est perçue comme un parcours de plus en plus difficile, et l'école elle-même comme un combat, une compétition au quotidien.

Dans ce contexte, l'excellence paraît maintenant indispensable pour que les enfants « s'en sortent ». Sombre constat, décidément, qui devrait interpeller les pouvoirs publics, en grande partie responsables de cet état de fait, quelle que soit la couleur politique des gouvernements successifs.

Le Monde, éditorial du 2 mai 2005.

Document 2

Les cours particuliers s'érigent en « contre-modèle » de l'école

Aggravant les inégalités scolaires au détriment des élèves les plus démunis, le marché du soutien scolaire prospère. Il se nourrit de l'angoisse des parents, d'une compétition scolaire accrue et des défaillances de l'école. Dans un rapport réalisé pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école et évoqué par le quotidien *Libération*, dans son édition du 28 avril, le sociologue Dominique Glasman (Université de Savoie) montre comment les cours particuliers se sont érigés en « contre-modèle » du système scolaire, profitant de ses faiblesses.

Depuis dix ans, on assiste à « une expansion spectaculaire » des entreprises de soutien scolaire, constate l'auteur du rapport. Acadomia, Keep-school et Complétude, entre autres, voient leur clientèle et leurs résultats progresser. Cette croissance s'explique par l'instauration, durant les années 1990, de mesures fiscales qui permettent aux parents de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % au titre des emplois familiaux. Ce cadeau fiscal a fait sortir de l'ombre une partie des cours de soutien non déclarée et a favorisé l'émergence d'un véritable secteur économique. Jusqu'alors cantonné aux classes aisées, il s'est étendu aux classes moyennes. En revanche, les ménages les plus modestes – qui ne sont pas imposables – ne profitent pas de cet avantage, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne recourent pas, eux aussi, aux cours particuliers.

Il n'existe pas d'étude quantifiant l'ampleur du soutien scolaire. Une enquête, menée entre 1989 et 1992 en Rhône-Alpes, faisait déjà état de 20 % à 25 % d'élèves suivant des cours particuliers durant l'année scolaire et de 36 % durant l'ensemble de leur scolarité. [...]

En France, les entreprises de ce secteur s'érigent en « contre-modèle », en « image inversée » de l'institution scolaire. « C'est ce qui fait leur succès », commente Dominique Glasman. Elles abordent des thèmes que l'école ne traiterait pas – ou pas assez – et mettent en avant leurs avantages comparatifs : « réactivité », là où l'école tarde à réagir ; « individualisation » avec une aide spécifique par opposition à un enseignement de masse ; « choix de l'enseignant » ; « garantie de résultats » et pas seulement obligation de moyens... Alors que l'institution scolaire se focalise sur l'enseignement des disciplines, les cours particuliers travailleraient davantage sur le « comment apprendre ». « L'exercice, l'entraînement, la répétition, l'acquisition d'automatismes qui libèrent l'esprit pour la réalisation de tâches complexes » sont une des constantes du soutien scolaire, révèle l'étude.

La réussite repose sur l'acquisition de savoir-faire et de techniques qui sont trop peu abordées à l'école. « L'expérience montre que dans les moments décisifs, lors des concours et des examens, les aspects que l'on pourrait dire techniques peuvent permettre de faire la différence », assure Dominique Glasman. Exemple : faire un devoir de mathématiques jusqu'au bout, dans un temps restreint, suppose l'acquisition d'automatismes.

« Où et quand l'école enseigne-t-elle ces savoirs et ces techniques qu'elle exige sans le dire et qui, de fait, sont indispensables pour venir à bout des épreuves qu'elle organise ? », s'interroge le sociologue. Sans rien changer à l'ambition des programmes ; Dominique Glasman propose de ménager, dans l'enceinte scolaire, des temps et des lieux pour acquérir ces techniques. Il préconise « que l'étude surveillée soit réactive, que la salle de permanence soit organisée et pensée comme une salle d'étude avec un personnel disponible pour les élèves... »

C'est en se donnant ces moyens-là, poursuit-il, que l'école pourra apporter une réponse à l'essor des cours particuliers et armer les élèves pour qu'ils soient en mesure de faire face à ce qu'elle exige d'eux.

Martine Laronche, *Le Monde*, 2 mai 2005.

Exercice 2 – Essai argumenté

Vous écrivez une lettre au « Courrier des lecteurs » du journal de la fédération des parents d'élèves pour donner votre avis sur le développement des cours particuliers.

Vous écrivez un texte clair et bien structuré d'environ 250 mots.